



## Annexe 2

### Maison du Parc naturel régional Livradois-Forez

### Contribution à la conception de l'exposition dite permanente

**Premièrement**, l'exposition permanente ne sera pas... permanente. Lorsque ceux-ci sont laissés libres par les expositions tournantes, elle occupera notamment les quatre « espaces » définis par les piliers en béton du mur intérieur mais aussi quelques autres « espaces » à définir.

**Deuxièmement**, le parti pris est de répondre à la question suivante : Qu'est-ce qui justifie le classement « Parc naturel » de ce territoire ?

**Troisièmement**, la proposition est de traiter la question par l'image.

Afin de vanter les richesses et « merveilles » du territoire, il est proposé :

- de ne présenter qu'une seule photo par « espace ». Il s'agit d'éviter l'effet patchwork et d'avoir une présentation épurée ;
- de constituer 4 jeux de photos qui pourront être accrochées de manière aléatoire et en alternance. Ceci a pour but de minimiser l'effet « perpétuel » procuré par les panneaux actuels qui sont toujours les mêmes, accrochés à la même place depuis bientôt 20 ans.

**Quatrièmement**, le support sur lequel seront reproduites les photos ne sera pas fragile (tissu, bâche, etc... seront privilégiés) et sera facile à manipuler et à stocker.

**Cinquièmement**, les thèmes des photos pourraient être les suivants :

1/ Les macro paysages : Hautes-Chaumes, Bas-Livradois (« Toscane »), forêts du Haut-Livradois, La Chaise-Dieu ;

2/ La faune, la flore ;

3/ Les activités: l'agriculture (la fourme), l'industrie-artisanat (les couteaux), la culture (le festival d'Ambert), un marché (Billom ?) ;

4/ Les paysages « internes » : la cascade de Chorsin (42), le train (et/ou la voie ferrée), un chemin (+ muret de pierre), un groupe en animation (Mon Voisin Paysan ?) ;

Une courte légende associée à chaque image permettra de mettre en perspective ce qu'elle illustre avec le classement « Parc naturel régional » dont bénéficie le territoire.